

Combien **300 \$** vous coûteront ils pour **deux semaines?**

Si vous empruntez:	Prêt sur salaire (supposant un coût d'emprunt de 15 \$ pour chaque 100 \$)*	Carte de Crédit (supposant un taux d'intérêt quotidien au TAP de 23 % et de frais de service 3,50 \$ pour une avance en espèces)
Un prêt	45 \$	6,15 \$
Deux prêts	90 \$	12,29 \$
Quatre prêts	180 \$	24,59 \$
Six prêts	270 \$	36,88 \$

Plainte? Préoccupation? Appelez:

Ministère des Services au public et aux entreprises
416 326-8800 ou 1 800 889-9768 ATS 416 229-6086 ou 1 877 666-6545

Sachez quels sont vos droits en tant que consommateur
Ontario.ca/Consommateurs



Matériel éducatif approuvé par le Registraire, Loi de 2008 concernant les prêts sur salaire.
Peut être reproduit et distribué à des fins éducatives et non commerciales.

Droits d'auteur © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022

* En Ontario, le coût maximal d'emprunt est de 15 \$ pour chaque somme de 100 \$ empruntée (y compris tous les droits et frais).